



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 130280

Texte de la question

M. Max Roustan attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les perspectives de la prochaine rentrée scolaire 2012-2013 dans les établissements d'enseignement élémentaire et plus particulièrement en zone rurale. M. le Président de la République a clairement indiqué qu'il s'opposait à toute nouvelle suppression de poste dans l'enseignement élémentaire. C'est donc dans ce contexte que se prépare la prochaine rentrée. Cependant, une fois encore, de nombreuses suppressions de classes sont envisagées dans le milieu rural pour des questions d'effectif ; c'est notamment le cas dans les Cévennes. Les maires et les habitants des communes rurales, dont on connaît l'attachement à leurs écoles et les efforts qu'ils consentent pour les faire fonctionner au mieux, attendent de l'État la légitime prise en considération de leur situation. Il souhaite savoir si l'on peut espérer que des instructions soient données aux recteurs pour qu'ils privilégient le maintien des postes d'enseignants en élémentaire dans les écoles rurales pour la prochaine rentrée scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Max Roustan](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130280

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2194

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)